



MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN
1589, rue Principale
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0
Tél. : (819) 828-2872 Téléc. : (819) 828-0442
municipalite@st-adrien.com

**COPIE DE RÉOLUTION
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal d'une assemblée du Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Adrien, dont le siège social est situé au 1589 rue Principale, Saint-Adrien, Province de Québec, J0A 1C0, tenue à sa séance ordinaire quatre avril deux mille vingt-deux (04-04-22) à dix-neuf heures trente et à laquelle sont présents(e) :

Présences : Monsieur Pierre Therrien, maire
 Monsieur Claude Dupont, conseiller
 Monsieur Richard Viau, conseiller
 Monsieur Onil Giguère, conseiller
 Madame Pauline Dumoulin, conseillère
 Madame Isabelle Harmegnies, conseillère
 Monsieur Francis Picard, conseiller

Tous formants quorum sous la présidence du maire.

La directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme est aussi présente.

RÉSOLUTION N° 202204-121

**SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2022
PROCLAMATION MUNICIPALE**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie ;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

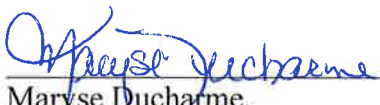
Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la **Semaine nationale de la santé mentale**, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Adoptée

Extrait conforme, certifié le 7 avril 2022



Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

* Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 4 avril 2022 de la Municipalité de Saint-Adrien, lors de la prochaine séance.